

FLASH AGREEMENT



NORME SOINS DE LONGUE DURÉE

CRITÈRE 3.18 : Des possibilités de formation continue, de formation et de perfectionnement sont offertes à chaque membre de l'équipe.



Tuberculine est récemment embauchée comme infirmière auxiliaire à la Résidence Angelica. Suite à son intégration, elle se questionne si du soutien ou des formations sont offerts aux employés de la Résidence afin qu'ils maîtrisent mieux les outils, les bonnes pratiques, mais aussi les règles de soins.

Tuberculine s'adresse à Siline à ce sujet lors de son dîner. Siline lui dit : Ici à la Résidence nous recevons beaucoup de formation, par exemple, pendant l'année 2020-2021, lors de la pandémie, nous avons mis l'accent sur les formations des différentes zones, lavage des mains et habillage/déshabillage pour tout le personnel. En tout, 498 personnes ont été rejointes. Également, 61 champions PCI ont été formés. Nous avons aussi tenu des formations pour les préposés sur l'approche à la clientèle. Pour l'année 2019-2020, 17 formations différentes, tous titres d'emploi confondus ont été données, 29 formations en 2017-2018 et finalement environ une trentaine en 2016-2017. Nous avons même développé un partenariat avec l'Université de Montréal à cet égard.

Il ne faut pas oublier que nous avons des conseillers qui sont toujours disponibles pour répondre à nos questions que ce soit en prévention des infections, en gestion des risques, milieu de vie ou clinique.



LA VISITE SE TIENDRA EN MARS 2022

Responsable de norme : Nancy Tavares